



UNEP

**Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement**

Distr. LIMITÉE

UNEP (DEPI) CAR IG. 34/4
le 9 décembre 2014

Original: ANGLAIS

Contractantes (COP) au
Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées
(SPAW) dans la grande région Caraïbe

Carthagène des Indes, Colombie, le 9 décembre 2014

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes		ii
Introduction		1
POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR	Ouverture de la réunion.....	2
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR	Organisation de la réunion.....	2
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR	Adoption de l'ordre du jour	3
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR	État des activités du sous-programme SPAW pour 2013-2014, y compris des activités du centre d'activité régional pour SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe	3
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR	Plan de travail et budget du sous-programme SPAW pour l'exercice bisannuel 2015-2016	4
POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR	Recommandations de la sixième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au protocole SPAW (Carthagène, Colombie, le 8 décembre 2014)	5
POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR	Questions diverses	9
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR	Adoption des décisions de la réunion.....	10
POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR	Clôture de la réunion	10
Annexe I	Ordre du jour	
Annexe II	Décisions de la réunion	
Annexe III	Liste des documents	
Annexe IV	Liste des participants	

ACRONYMES

CaMPAM	Réseau et Forum de gestion des aires marines protégées des Caraïbes
CAR/RCU	Unité de coordination régionale des Caraïbes
CEP	Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC)
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
CLME	Grands écosystèmes marins des Caraïbes
COP	Conférence des Parties
CRFM	Mécanisme régional de la pêche des Caraïbes
EBM	Gestion fondée sur l'écosystème
ECCN	Réseau pour les cétacés des Caraïbes orientales
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GISP	Programme mondial d'espèces envahissantes
IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
IWC	Commission baleinière internationale
MEA	Accord environnemental multilatéral
PAMM	Plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la grande région Caraïbe
MoC	Mémorandum de coopération
MPA	Aire marine protégée
NOAA	Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique
OECS	Organisation des états de la Caraïbe orientale
OECS-ESDU	- Organisation des états des Caraïbes orientales - unité de développement durable et de l'environnement
RAC	Centre d'activité régional
Ramsar	Convention sur les zones humides d'importance internationale
ROLAC	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
SBNMS	Sanctuaire marin national de Stellwagen Bank
SIDS-POA	Programme d'action des petits états insulaires en développement
SPAW	Aires et espèces spécialement protégées (SPAW)
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
TNC	The Nature Conservancy
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNEP-DEPI	PNUE - Département de mise en œuvre des politiques environnementales
UNEP-DTIE	PNUE - Division de technologie, Industrie et sciences économiques
UNOPS	Bureau des Nations Unies des services de projets
WCPA	Commission mondiale sur les zones protégées
WCR	Grande Région Caraïbe
WHMSI	Initiative sur les espèces migratrices de l'hémisphère occidental
WIDECAST	Réseau pour la conservation des tortues marines dans la grande région Caraïbe

INTRODUCTION

1. La conférence des plénipotentiaires sur les zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région Caraïbe, tenue à Kingston, du 15 au 18 janvier 1990, a adopté le protocole SPAW à la convention de Carthagène, lequel est entré en vigueur le 18 juin 2000. L'article 23 du Protocole SPAW prévoit la tenue et le fonctionnement des réunions des Parties et demande que ces réunions ordinaires se tiennent conjointement avec les réunions ordinaires des Parties à la Convention de Carthagène. À la lumière de ce qui précède, cette réunion a été convoquée par le Programme pour l'environnement des Caraïbes du PNUE (PEC-PNUE), à Carthagène, Colombie, le 9 décembre 2014, précédant la sixième réunion intergouvernementale (IG) sur le Plan d'Action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la treizième Réunion des Parties contractantes (COP) à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbe, Carthagène, Colombie, 11 au 13 décembre, 2014.
2. La Décision No. 1 de la première réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) (COP1) (La Havane, Cuba, (le 24 et 25 septembre 2001) et les décisions de la septième COP, ont également donné mandat pour la convocation de cette réunion.
3. Les principaux objectifs de cette huitième Réunion des Parties contractantes (COP8) au Protocole SPAW étaient de:
 - **Passer en revue et adopter** les recommandations, de la sixième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC6), au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région Caraïbe, Carthagène, Colombie, le 8 décembre 2014 ;
 - **Passer en revue et approuver** le Plan de travail 2015-2016 et le budget du sous-programme SPAW pour approbation par la seizième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et la treizième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbe ;
 - **Passer en revue et approuver** les rapports sur les aires protégées présentées par les Parties pour les inscrire au titre du protocole SPAW ;
 - **Passer en revue et adopter** les recommandations de SPAW STAC6 concernant la liste des espèces proposée pour inclusion dans la liste du protocole SPAW ; et
 - **Passer en revue et adopter** les recommandations de SPAW STAC6 concernant les lignes directrices pour les dérogations au titre de l'article 11(2) du protocole SPAW ;
4. Les seize (16) Parties contractantes au protocole SPAW ont été invitées, à la réunion, à nommer leurs représentants respectifs pour faire partie du STAC6 à SPAW, en accord avec l'article 20 du protocole. Les représentants des gouvernements des Parties non contractantes et des organisations internationales, régionales, inter-gouvernementales et non gouvernementales, ont également été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs. La liste provisoire des participants a été présentée dans UNEP (DEPI) /CAR IG.34/INF.2 et est incluse à l'Annexe IV de ce compte-rendu.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR: OUVERTURE DE LA REUNION

5. La réunion a été ouverte par le Secrétariat le mardi, 9 décembre 2014, à 9:00 heures du matin, à Carthagène, Colombie.
6. Des remarques préliminaires ont été fournies par M. Nelson Andrade Colmenares, Coordinateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes Il a souhaité la bienvenue à tous les participants et a déclaré qu'il était heureux d'annoncer que les résultats de la réunion de Comité consultatif scientifique et technique (STAC6) de la veille allaient être partagés. Il a noté que la réunion avait pu obtenir une large participation avec un esprit de coopération et un sens remarquable du professionnalisme entre les Parties contractantes et les ONG pour la mise en oeuvre du Protocole au cours du prochain exercice bisannuel.
7. Il a souligné que le Secrétariat comptait avancer avec le programme de travail, et après un examen de l'ordre du jour, la session de l'après-midi se concentrerait sur l'approbation des recommandations du STAC qui serait présenté à la COP. Il a donc sollicité l'aide financière et politique des Parties contractantes au protocole pour permettre la réalisation de ces activités d'une manière efficace.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR: ORGANISATION DE LA RÉUNION

2.1 Règlement intérieur

8. Le Règlement intérieur pour les Réunions de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbe (Convention de Carthagène) (UNEP, 2012) a été appliqué, *mutatis mutandis*, pour la conduite de la réunion.

2.2 Élection des Officiers

9. Les participants à la réunion ont élu parmi les représentants des Parties contractantes à SPAW, le président, le Vice-Président et le rapporteur pour la conduite de la réunion.

Président: Kim Downes-Agard (Barbades)
Vice-Président : Elizabeth Inés Taylor Jay (Colombie)
Rapporteur: Viki Limaye (Etats-Unis)

2.3 Organisation du travail

10. L'anglais, le français et l'espagnol étaient les langues de travail de la réunion et l'interprétation simultanée dans ces langues a été fournie. Les documents de travail de la réunion étaient aussi disponibles dans toutes les langues de travail. La liste temporaire de documents de la réunion a été présentée dans UNEP (DEPI) /CAR IG.34/INF.1, et en tant qu'Annexe II de ce rapport.
11. La Présidence a rappelé aux participants les objectifs principaux de la réunion qui étaient de passer en revue le Plan de travail et le budget pour 2015-2016, d'examiner et approuver les recommandations du STAC, et de passer en revue les lignes directrices, en vertu de l'article 11 (2) du protocole SPAW.
12. Avant l'adoption de l'ordre du jour, M^{me} Jacqueline Alder, Coordinatrice de la branche des écosystèmes d'eau douce et marine (FMEB), Division de mise en œuvre de la politique

environnementale (DEPI), a transmis les salutations au nom du directeur exécutif du PNUE et du directeur du DEPI, et souligna que les apports de cette COP8 contribuent aux objectifs de la première Assemblée de l'ONU pour l'environnement (UNEA) du programme des Nations Unies pour l'environnement, qui s'est tenue en juin 2014.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

13. Les participants ont été invités à adopter l'ordre du jour provisoire de la réunion, préparé par le Secrétariat, sur la base des apports reçus des Parties contractantes pendant l'organisation de la réunion, des recommandations et des décisions pertinentes des réunions précédentes de STAC et de COP du protocole de SPAW, de même que des questions émergentes importantes pour la biodiversité de la grande région Caraïbe. L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat a été présenté sur le document UNEP(DEPI)/CAR WG.36/1. L'ordre du jour tel qu'approuvé par la réunion est contenu en Annexe I de ce document.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: ETAT DES ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME SPAW POUR 2013-2014, Y COMPRIS DES ACTIVITES DU CENTRE D'ACTIVITE REGIONAL POUR SPAW (CAR-SPAW) EN GUADELOUPE

14. Le Président a invité M^{me} Alessandra Vanzella-Khoury du Secrétariat à présenter « l'état des activités du sous-programme SPAW pour 2013-2014 » (UNEP (DEPI) /CAR WG.36/INF.3), en attirant l'attention sur les documents suivants relatifs aux principales activités de SPAW :
 - Rapport du Centre d'activité régional de SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe sur les opérations CAR et le budget pour la période 2013-2014 (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.4) ;
 - Mise à jour sur le Réseau et Forum de gestion des aires marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) et ses activités principales, y compris les principaux résultats du projet Défi Caribéen ainsi que du réseau d'aires marines gérées, résilientes au changement climatique dans la Caraïbe orientale (ECMMAN) (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.5);
 - Mise à jour sur la mise en œuvre des activités en appui au Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MAMP) y compris le projet LifeWeb entre le Gouvernement de l'Espagne et le PNUE « Protection des habitats et des couloirs de migration pour les mammifères marins dans le Pacifique sud et nord-est et la grande région Caraïbe, grâce aux réseaux d'aires marines protégées » (UNEP (DEPI) /CAR WG.36/INF.6) ;
 - Mise à jour du projet sur les grands écosystèmes marins de la Caraïbe du FEM (CLME+) et les résultats du projet pilote CLME sur la biodiversité et la pêche dans les récifs coralliens. Rapport sommaire, les meilleures pratiques et leçons apprises (UNEP (DEPI) /CAR WG.36/INF.7)
 - Rapport sur l'évaluation des aires protégées dont l'inscription au titre du protocole SPAW est proposée (UNEP (DEPI) /CAR WG.36/3 ;
 - Rapport du groupe de travail sur l'application des critères pour l'inclusion des espèces dans les annexes du protocole SPAW (*incluant une liste d'espèces proposées à l'inclusion dans les annexes*) (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/4); et
 - Rapport du groupe de travail pour développer les critères et le processus d'évaluation des dérogations au titre de l'article 11(2) du protocole SPAW (*incluant le projet de document de cadrage*) UNEP(DEPI)/CAR WG.36/5.

15. Les participants à la réunion ont été informés qu'ils seraient invités à fournir tous les commentaires sur les activités mises en œuvre au cours des années 2013-2014, et à faire les recommandations nécessaires.
16. Aucune remarque n'a été proposée.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR: PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU SOUS PROGRAMME SPAW POUR L'EXERCICE BISANNUEL 2015-2016

17. M^{me} Vanzella-Khouri présenta le « Projet de plan de travail et budget du sous-programme régional SPAW pour l'exercice bisannuel 2015-2016 » (contenu dans le document (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/6), préparé par le Secrétariat et rédigé suivant les décisions des réunions précédentes des COP, pour traiter des questions émergentes et pertinentes globales et des initiatives régionales de biodiversité, et poursuivre le développement d'alliances stratégiques.
18. Dans sa présentation, M^{me} Vanzella-Khouri a rappelé les objectifs du sous-programme SPAW, y compris le volet de coordination ainsi que chaque élément du sous-programme SPAW. Elle a souligné la poursuite des activités et le soutien dans des domaines tels que l'application des principes d'EBM (en lien avec le projet EBM de biodiversité dans la Caraïbe), la mise en œuvre du programme d'action stratégique dans le cadre du projet CLME+, le partenariat sur les récifs coralliens avec d'autres programmes des mers régionaux, et la réactivation des liens avec le secteur privé du tourisme (par exemple, industrie de bateaux de croisière) en collaboration étroite avec le CAR-SPAW.
19. La coordination principale continuera d'être fournie par l'officier de programme avec un assistant, grâce à l'aide du CAR-SPAW basé en Guadeloupe. Le Secrétariat continuera également à chercher un soutien par des dispositifs économiques tels que l'accueil de stagiaires. Les éléments du programme demeureront les mêmes qu'au cours de l'exercice bisannuel précédent ; cependant la priorité des éléments devra être élaborée sur la base des besoins émergents et des ressources humaines et financières disponibles. Elle a également indiqué que le programme SPAW continuera à promouvoir les activités concernant l'élaboration de lignes directrices pour les aires protégées et les espèces, et continuera à promouvoir les aires protégées à inscrire au titre du protocole SPAW en complément des dix-huit (18) déjà listées ainsi que l'appui au programme de coopération pour les aires listées.
20. La réunion a été invitée à approuver le projet de Plan de travail de SPAW et le budget tel que révisé par le STAC6 SPAW, et à fournir des commentaires et des recommandations spécifiques, si nécessaire. Il a été souligné que par la suite, le plan de travail et le budget seraient présentés à la seizième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) et à la treizième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbe (Carthagène, Colombie, 11 au 13 décembre 2014) en tant qu'élément du Plan de travail et du budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice bisannuel 2015-2016, en vue de leur adoption finale.
21. Le délégué des États-Unis d'Amérique a souligné que le budget doit être en cohérence avec le Plan de travail proposé.
22. M. Andrade, au nom du Secrétariat a répondu que la première étape était d'approuver le Plan de travail, afin d'obtenir un mandat, puis de mettre en place les étapes nécessaires à la recherche du financement manquant.

23. La déléguée de la France a transmis l'intérêt de la Guyane française pour le projet CLME+ et a insisté sur la nécessité de renforcer des liens avec le Guiana Shield Facility. Elle a émis une réserve concernant le budget et a souligné la nécessité d'avoir une vue d'ensemble du budget global de la convention de Carthagène, avant que l'approbation puisse être donnée.
24. M. Ferdy Louisy, Président du Parc National de Guadeloupe, fit une mise à jour rapide concernant le projet sur la réintroduction du lamantin des Antilles en Guadeloupe (FWI). Il a expliqué que seulement des individus provenant de populations captives, seraient utilisés, avec l'arrivée en Guadeloupe d'une première cohorte prévue en 2015.
25. Le délégué de la Barbade a ensuite souligné la nécessité de s'assurer que le financement suffisant est sécurisé pour remplir les mandats du Plan de travail.
26. Le délégué du Gouvernement de la Colombie a remercié le Secrétariat pour son travail et a salué le progrès du projet de CLME+, la coopération entre les quatre (4) sanctuaires pour les mammifères marins, le renforcement des capacités pour les responsables des aires marines protégées, et des activités sur le contrôle du poisson lion. Sur cette question spécifique, elle a ajouté qu'un effort régional était nécessaire.
27. Le délégué de République Dominicaine a remercié le Secrétariat et le centre d'activité régional pour leurs efforts, en particulier pour l'appui au sanctuaire des mammifères marins et l'établissement du premier plan de gestion.
28. Le Plan de travail et le budget ont été approuvés.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME REUNION DU COMITE CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (STAC) AU PROTOCOLE DE SPAW (CARTAGENA, COLOMBIE, LE 8 DECEMBRE 2014.

29. Le Secrétariat présenta les recommandations du SPAW STAC6 relatives aux documents suivants, en vue de leurs révision et de leur approbation (Carthagène, Colombie, 8 décembre 2014) (UNEP (DEPI) /CAR WG.36/7) :
 - Projet de Plan de travail et budget » du sous-programme relatif aux aires et espèces spécialement protégées (SPAW) pour l'exercice bisannuel 2015-2016 » (UNEP (DEPI) /CAR WG.36/6) ;
 - Rapport sur l'évaluation des aires protégées proposées à l'inscription au titre du protocole SPAW (UNEP (DEPI) /CAR WG.36/3 ;
 - Rapport du groupe de travail sur l'application des critères d'inscription des espèces dans les Annexes du protocole SPAW (*incluant une liste des espèces proposées pour inscription dans les Annexes*) (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/4); et
 - Rapport du groupe de travail pour développer les critères et le processus d'évaluation des dérogations au titre de l'article 11 (2) du protocole SPAW (incluant le projet de document de cadrage) UNEP(DEPI)/CAR WG.36/5.
30. La déléguée de la France a remercié le Secrétariat d'ajouter une recommandation concernant les algues brunes (*Sargassum*) dans le plan de travail 2015-2016.
31. Concernant la recommandation III du SPAW STAC6, le délégué du Gouvernement de la Colombie a

insisté sur la nécessité d'un consensus pour ajouter sans tarder de nouvelles espèces aux Annexes du protocole SPAW. Le délégué a été d'accord avec le reste de la recommandation III, mais a soumis une proposition pour l'inclusion sous l'Annexe III, des espèces de coraux, d'oiseaux et de plantes proposés par le groupe de travail *ad hoc*.

32. Les délégués du Panama et de la République Dominicaine respectivement, ont soutenu la proposition du Gouvernement de la Colombie, et ont exprimé une préférence pour l'inclusion des espèces de coraux dans l'Annexe II, au lieu de l'Annexe III.
33. Le délégué de la France a aussi appuyé ces propositions, en particulier celle concernant l'inclusion des coraux.
34. Le délégué du Gouvernement de la Barbade a soutenu la proposition du Gouvernement de la Colombie, concernant l'inclusion rapide de nouvelles espèces, puisqu'elle serait conforme à d'autres accords internationaux.
35. Le délégué du Gouvernement des États-Unis d'Amérique a remercié la Colombie d'avoir soumis une proposition officielle pour l'inscription de nouvelles espèces dans les Annexes du protocole SPAW. Cependant, le délégué prévoit que son gouvernement ne sera pas en mesure d'étudier la proposition en séance, et attendra avec intérêt de recevoir des informations supplémentaires concernant le statut de ces espèces dans la grande région Caraïbe. Il a rappelé aux participants que les coraux bénéficient déjà d'une protection en vertu des lois des USA, et a demandé au Secrétariat s'il serait possible, selon le règlement intérieur, de prendre des mesures au cours de la période intersessionnelle.
36. Le délégué des Antilles néerlandaises a proposé une liste temporaire d'espèces dans l'attente de l'information à fournir dans les prochains 60 jours, et de l'approbation par toutes les Parties dans les 60 jours suivants.
37. Le délégué du Gouvernement de St. Lucie a demandé plus de temps pour examiner la proposition.
38. Le délégué de la République Dominicaine a exprimé sa surprise puisque le travail sur la liste d'espèces proposée pour l'inscription duré six (6) ans suite au mandat donné au groupe de travail *ad hoc*. Il a ajouté que ne pas tenir compte du travail effectué par le groupe de travail affaiblirait l'esprit du protocole de SPAW. Ainsi, il a appuyé la proposition du Gouvernement de la Colombie et a ajouté que cette question était une priorité pour son gouvernement.
39. Le délégué de la France a souligné que beaucoup de travail avait été déjà effectué concernant cette question et qu'il ne serait pas souhaitable d'attendre deux (2) ans supplémentaires pour inscrire de nouvelles espèces dans les Annexes. Par conséquent, elle a appuyé la proposition du Gouvernement états néerlandais de la Caraïbe, car cela permettrait de réconcilier tant le besoin de disposer de davantage de temps tel qu'exprimé par certains délégués, comme la nécessité de progresser sur cet enjeu.
40. Le délégué du Panama a insisté sur la nécessité d'avancer.
41. Le délégué de la Colombie a suggéré de voter sur la proposition faite par son gouvernement.
42. Le délégué du Gouvernement de Trinité-et-Tobago a appuyé les propositions du Panama et de la Colombie pour l'inscription de « la liste des espèces sans objection » (*voir UNEP (DEPI) /CAR WG.36/8*) dans les Annexes du protocole SPAW, et a approuvé la proposition du Gouvernement Antilles néerlandaises concernant les autres espèces « contentieuses ».

43. Le délégué des États-Unis d'Amérique a rappelé aux participants que plusieurs délégations, y compris son gouvernement, avaient exprimé leur objection à inscrire de nouvelles espèces. Il a demandé au Secrétariat si dans le cas présent un vote était possible selon les règlement intérieur.
44. À la lumière de ceci, le délégué du gouvernement encore de la Colombie insisté sur le fait qu'un vote devrait être organisé.
45. Le délégué de Bahamas a appuyé la proposition des Antilles néerlandaises qui permettait de donner du temps supplémentaire pour formuler des objections à la liste si nécessaire.
46. Au nom du Secrétariat, M. Andrade Colmenares a répondu à la requête concernant les deux (2) questions procédurales soulevées pendant la discussion, c.-à-d. la possibilité prendre des mesures pendant la période intersessionnelle, et la proposition d'organiser un vote le plus vite possible. Il a noté que selon le règlement intérieur, les deux propositions sont valides.
47. Le délégué des Antilles néerlandaises a insisté sur la nécessité d'atteindre un consensus.
48. Le délégué des États-Unis d'Amérique a proposé que son gouvernement accueille une réunion intersessionnelle après que des informations additionnelles sur les espèces aient été fournies. Concernant la procédure proposée par le délégué des Antilles néerlandaises, il s'est interrogé sur l'issue possible si les Parties ne pouvaient pas parvenir à un accord. Il a fait l'hypothèse que le procédé intersessionnelle serait ouvert à toutes les propositions pour inscrire de nouvelles espèces dans les Annexes du protocole de SPAW.
49. Le délégué de la Colombie a demandé des renseignements supplémentaires au délégué des États-Unis d'Amérique au sujet des réserves posées par son gouvernement sur l'article 11 (1).
50. Le délégué des États-Unis d'Amérique a expliqué que ces réserves étaient de portée limitée, et que son gouvernement a considéré qu'il était lié par les Articles 11 (1) et 11 (2) respectivement.
51. Le délégué du Gouvernement du Panama a demandé s'il y avait des fonds disponibles pour organiser une importante réunion, et s'il y avait un mécanisme qui pourrait être utilisé pour adopter une proposition en utilisant des moyens électroniques.
52. Le Secrétariat a rappelé aux participants la possibilité d'avoir une liste temporaire des espèces, qui seraient alors diffusée aux Parties pour être examinée, fournissant de ce fait une occasion d'émettre des réserves.
53. La déléguée de la France a partagé sa préoccupation sur le principe du vote. Elle a estimé qu'une vote devait être évité car cela démontrerait que les Parties n'ont pas pu atteindre un consensus.
54. Le délégué du Gouvernement des États-Unis a demandé à la réunion de parvenir à une solution raisonnable.
55. Le délégué de la Colombie a annoncé que son gouvernement était prêt à faire un compromis, et a demandé du temps pendant la pause de midi pour dialoguer avec la délégation des États-Unis d'Amérique.
56. Le Secrétariat a accepté de remettre la décision sur la recommandation III après la pause de midi, et a

suggéré que la réunion se poursuive sur la première présentation des « Questions diverses ».

57. A la suite de ces discussions, le délégué des Antilles néerlandaises a réitéré sa proposition en faveur d'un compromis consistant à approuver de façon temporaire une nouvelle liste d'espèces pour à inscrire dans les Annexes, suivie d'une période d'examen par les Parties
59. Le délégué de la Colombie a accepté de fournir des informations additionnelles sur les espèces concernées.
60. Les deux délégués de Guyana et de France ont appuyé la proposition du Gouvernement des Antilles néerlandaises.
61. Le délégué du Panama a demandé plus de détails sur le consensus proposé.
62. Le Secrétariat a demandé au groupe de travail *ad hoc* établi lors de la réunion de SPAW STAC6, de se réunir encore afin de travailler sur une proposition consensuelle.
63. Le délégué du Panama a demandé si le nombre de Parties encore présentes à la réunion, était suffisant pour organiser un vote.
64. Le Secrétariat a répondu affirmativement, puisque le nombre minimum de Parties exigée pour un vote était de neuf (9).
65. À la lumière de ceci, le délégué du Panama a noté qu'aucun consensus n'avait été atteint, et donc a demandé un vote sur « la liste d'espèces sans objection ».
66. Le délégué du Guyana a demandé un éclaircissement sur la liste à laquelle le délégué du Panama faisait référence.
67. Le délégué de Colombie a répondu que cette liste faisait référence aux dix (10) espèces pour lesquelles aucune objection n'avait été formulée.
68. Le délégué du Guyana a appuyé la proposition d'un vote de même que le délégué du Gouvernement de Trinité-et-Tobago a appuyé également cette proposition.
69. Le délégué des Antilles néerlandaises a demandé que deux (2) espèces d'oiseaux, (*Cathares Bicknelliet Pterodroma hasitata*), soient déplacées de l'Annexe III à l'Annexe II comme proposé dans le rapport du groupe de travail *ad hoc*. Il a invité le Secrétariat à confirmer que le nombre requis de voix pour l'adoption d'une proposition était de trois quarts (3/4) des Parties encore présentes à la réunion. Étant donné qu'onze (11) Parties étaient encore présentes, il a noté que neuf (9) voix en faveur de la proposition seraient nécessaires.
70. Le Secrétariat a confirmé la règle.
71. Le délégué de St. Lucie a réitéré sa demande de temps supplémentaire afin d'examiner la proposition.
72. Le délégué de la Colombie a appuyé la proposition du gouvernement du Panama pour un vote.

Le vote

73. Le président a enregistré le résultat du vote sur la proposition pour l'inscription de dix (10) espèces dans les Annexes du protocole:
- (9) neuf Parties en faveur de la proposition (Bahamas, Belize, États néerlandais des Caraïbes, Colombie, République Dominicaine, Guyana, Panama, St. Vincent et les Grenadines, Trinité-et-Tobago
 - Une (1) Partie contre (les États-Unis d'Amérique) ; et
 - Deux (2) abstentions (France, Sainte Lucie)
- Selon l'article 44 du règlement intérieur, les commentaires des Parties sont reçus.*
74. La déléguée de la France a expliqué que son gouvernement était en accord avec la proposition d'inscrire les espèces dans les Annexes du protocole SPAW, mais elle a estimé très regrettable que les Parties aient dû recourir à un vote et elle a estimé que cela pourrait compromettre la Convention.
75. Le délégué de St. Lucie a déclaré qu'une consultation interne était nécessaire pour quelques espèces de la liste.
76. Le délégué des États-Unis d'Amérique a indiqué que la procédure établie dans le protocole pour inscrire de nouvelles espèces dans les Annexes, n'avait pas été suivie, pour les raisons suivantes :
- i. Il n'y avait pas Partie clairement identifiée proposant l'inscription de nouvelles espèces ;
 - ii. L'ensemble des informations prévues en vertu de l'article 19 du protocole n'était pas disponible ; et
 - iii. Il n'y avait eu aucune évaluation de la proposition par le STAC.

Par conséquent, le gouvernement des États-Unis d'Amérique allait examiner l'information disponible avant de décider s'il émettrait une réserve. Le délégué a encouragé la Colombie et d'autres Parties à soumettre l'information supplémentaire pour soutenir la liste des espèces. Il a exprimé sa volonté de travailler avec le groupe de travail *ad hoc* sur l'élaboration des lignes directrices pour le futur processus de nomination d'espèces.

77. Le délégué de la Colombie a exprimé sa satisfaction des résultats du vote. Elle a ajouté que son gouvernement s'engagerait à améliorer le niveau d'information disponible, en collaboration avec les autres pays, et accepte de travailler à la définition d'une nouvelle procédure pour l'inscription d'espèces.
78. Le délégué du Panama a fait remarquer que la COP avait essayé à plusieurs reprises d'atteindre un consensus, mais que cela n'avait pas été possible. Par conséquent, elle a considéré que la procédure avait été respectée, et que le groupe de travail *ad hoc* bénéficiait d'un mandat de la COP6 de SPAW pour fournir une liste d'espèces pour l'inscription dans les Annexes. Elle a exprimé sa satisfaction qu'un certain résultat aie été obtenu, bien qu'imparfait, et a espéré que des leçons seraient tirées de cet événement.
79. Le président a conclu que la liste de dix (10) espèces ajoutées aux Annexes II et III du protocole de SPAW, remplacerait maintenant la recommandation III de la Réunion du STAC6 de SPAW.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES

80. La Présidence invita les participants de la réunion à soulever toute autre question n'ayant pas été couverte par les points de l'ordre du jour précédents, mais qui seraient pertinentes par rapport à la

réunion.

81. Au nom de la Direction pour l'environnement de la Guyane française, M. Arnaud Anselin a fait une présentation des principaux enjeux relatifs à la biodiversité dans la région, des diverses activités mises en oeuvre par le service, et des opportunités pour la coopération régionale.
82. Aucune autre remarque supplémentaire n'a été proposée.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: ADOPTION DES DECISIONS DE LA REUNION

83. Le rapporteur de la réunion présenta le projet de décisions de la réunion (UNEP (DEPI) /CAR IG.34/3). La réunion a été invitée à adopter les décisions, avec les amendements et les corrections à ajouter, le cas échéant. Les décisions seraient mises à la disposition de la Seizième Réunion Intergouvernementale (IG) du Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et de la Treizième Réunion des Parties Contractantes (COP) à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbe (Carthagène, Colombie, 11 au 13 décembre 2014) en vue de leur adoption.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: CLOTURE DE LA REUNION

84. En conclusion, M. Andrade Colmenares a fait remarquer que la réunion avait été difficile, et qu'un effort énorme avait été fait par les Parties pour siéger et négocier. Il a souligné la préférence du Secrétariat laisser négocier les Parties, sans interférence du Secrétariat. Il a souligné que la réunion constituait un précédent significatif, et indiqua que les ressources limitées n'avaient pas permis la tenue du STAC et de la COP séparément. Il a indiqué que le travail effectué au Secrétariat avait été réalisé avec seulement trois (3) professionnels et le Coordinateur et sans l'aide d'un avocat, mais il s'est déclaré satisfait des résultats obtenus malgré ces défis.
85. La journée (1) de réunion de la COP 8 a été close le mardi, 9 décembre 2014 à 11:30, par le président de la réunion et le Secrétariat.

ANNEXE I : ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
 - 2.1. Le règlement intérieur
 - 2.2. Élection des officiers
 - 2.3. Organisation du travail
3. Adoption de l'ordre du jour
4. État des activités du sous programme SPAW pour l'exercice bisannuel 2013-2014, y compris les activités du centre d'activité régional à SPAW (CAR-SPAW) situé en Guadeloupe
5. Plan de travail et budget du sous programme SPAW pour l'exercice bisannuel 2015-2016
6. Recommandations de la sixième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au protocole de SPAW (Carthagène, Colombie, le 8 décembre, 2014)
7. Questions diverses
8. Adoption des décisions de la réunion
9. Clôture de la réunion

ANNEXE II: LES DECISIONS DE LA REUNION

DÉCISIONS DE LA RÉUNION

Les Parties contractantes:

Ayant convié la Huitième Réunion des Parties Contractantes (COP) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes;

Prenant note de « l'Etat des activités du sous-programme SPAW 2013-2014 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.3) et **félicitant** le Secrétariat et le CAR-SPAW pour leur travail;

Prenant note du « Rapport du Centre d'Activités Régional SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe: activités et budget du CAR pour la période 2013-2014 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.4) ;

Ayant examiné le « Rapport du groupe de travail sur l'évaluation des aires protégées proposées pour inscription au titre du protocole SPAW » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/3) et le rapport de la Première réunion des gestionnaires des aires protégées listées au titre du Protocole SPAW de la Convention de Carthagène lors de la 66ème réunion de l' Institut des pêches du Golfe du Mexique et de la Caraïbe;

Ayant examiné le « Rapport du Groupe de travail sur l'application des critères d'inclusion des espèces dans les Annexes du Protocole SPAW » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/4) ;

Ayant examiné le « Rapport sur la mise en œuvre des activités en soutien au Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.6) et le rapport de la réunion du projet LifeWeb, porté par le Gouvernement espagnol et le PNUE, relatif aux scénarios de gestion transfrontalière des mammifères marins dans la grande région de la Caraïbe (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.8);

Prenant note du « Rapport de l'atelier du Réseau Global sur le Suivi des Récifs Coralliens (Global Coral Reef Monitoring Network GCRMN) dans la région des Caraïbes: Révision, amélioration et revitalisation du réseau régional et des nœuds, pour un suivi des récifs coralliens et une gestion des données plus efficaces» (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.10);

Prenant note de la déclaration du Secrétariat PNUE de la CMS lors de la huitième réunion des Parties Contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la faune sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Grande Région Caraïbe, Carthagène, Colombie, 9 Décembre 2014
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/CRP.1

Ayant examiné le « Projet de Plan de travail et du budget du sous-programme relatif aux zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW) pour l'exercice biennuel 2015-2016 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/6) ;

Ayant examiné les « Recommandations de la sixième réunion du comité consultatif scientifique et technique du protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/7); et

Décide de:

1. **Inciter** les gouvernements de la région, qui ne l'ont pas encore fait, à devenir Parties contractantes au Protocole SPAW.

2. **Approuve** les treize (13) aires protégées présentées au STAC6 pour être inscrites au titre du Protocole SPAW et **salue** l'initiative du Secrétariat de continuer à soutenir les aires protégées inscrites à travers le programme de coopération.
3. **Inciter** les Parties contractantes à répondre aux demandes du Secrétariat pour participer plus activement aux groupes de travail établis par les Parties, en particulier ceux chargés de l'examen des espèces et du développement des formats pour les rapports de dérogations.
4. **Approuve** la version révisée des lignes directrices telle que présentée à l'Annexe III du rapport et la prolongation de la durée du Groupe de Travail en vue de développer des formats pour les rapports de dérogations et de plus **convient de** procéder à une révision de la procédure de dérogation suivant les lignes directrices approuvées, après deux exercices biannuels.
5. **Amende** les Annexes du Protocole SPAW relatives aux espèces en ajoutant les espèces suivantes aux Annexes II et Annexes III respectivement:

ANNEXE II

Coraux

Espèces	Nom commun
<i>Acropora cervicornis</i>	Corne de cerf
<i>Acropora palmata</i>	Corne d'élan
<i>Montastraea annularis</i>	Corail étoile massif
<i>Montastraea faveolata</i>	Corail étoile massif

Oiseaux

Espèces	Nom commun
<i>Catharus bicknelli</i>	Grive de Bicknell
<i>Pterodroma hasitata</i>	Pétrel diablotin

ANNEX III

Oiseaux

Espèces	Nom commun
<i>Patagioenas leucophala</i>	Pigeon à couronne blanche

Plantes

Espèces	Nom commun
<i>Guaiacum sanctum</i>	Lignum - vitae
<i>Ekmanianthe longiflora</i>	-
<i>Bombacopsis emarginata</i>	-

6. **Adopte** les recommandations de la Sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole SPAW figurant dans le document UNEP / (DEPI) / CAR WG.36 / 7 avec les modifications suivantes:

Recommandation I

Points 12, 13, 14 et 15 à lire tel que suit:

“12. Le Secrétariat SPAW devraient travailler avec les Parties SPAW et la CITES pour développer un réseau régional de lutte contre la fraude en matière de faune sauvage UNEP (DEPI)/CAR IG.34/3.

13. Les pays qui sont des Parties à CITES devraient rejoindre le groupe de contact du Comité permanent qui traite du rapport des Bahamas et des recommandations sur l’incident de braconnage d’iguanes. Les Parties SPAW et les ONGs devraient soutenir les recommandations provenant de ce groupe de contact.

14. Les Parties et les ONGs devraient travailler dans leurs sphères d’influence respectives, telles que l’UE, CARICOM, la CITES pour inciter les Parties à réglementer dans leurs législations nationales la propriété, la possession, la vente et la publicité d’espèces vivantes endémiques à la Caraïbe listées à la convention CITES, à empêcher l’entrée illégale sur les marchés domestiques et internationaux des spécimens acquis illégalement, et leur progéniture.

15. En ce qui concerne les dérogations prises au titre de l’article 11(2), les Parties prennent des mesures appropriées dans leurs réglementations et politiques nationales pour s’assurer que ces spécimens ou leur progéniture ne soient pas involontairement commercialisés dans le futur.”

Recommandation III

“1. Le groupe de travail *ad hoc* sur l’inscription des espèces dans les annexes soit ré-installé durant la période intersessionnelle pour poursuivre son travail.

2. Le groupe de travail élabore des lignes directrices (par exemple une liste de contrôle) pour la proposition d’espèces à l’inscription dans les annexes du Protocole SPAW en utilisant l’article 11(4) comme base de travail.

3. Le projet de lignes directrices développé et approuvé par le groupe de travail fasse l’objet d’une diffusion auprès des Parties SPAW aussitôt qu’il sera disponible.

4. Les Parties soient invitées à utiliser le projet de lignes directrices pour développer des propositions d’espèces pour inscription dans les Annexes SPAW à temps pour leur prise en compte par le STAC7.

5. Le projet de lignes directrices soit transmis au STAC7 pour considération.”

Recommandation IV

Telle que présentée ci-dessus dans la Décision 4.

7. **Approuve** le plan de travail SPAW pour 2015-2016 tel que révisé par le STAC6, et son budget sous réserve de l'approbation du budget du PEC par la 16^{ème} réunion InterGouvernementale (IGM) et la 13^{ème} COP de la convention de Carthagène, et de plus demande au Secrétariat de développer une stratégie pour mobiliser des ressources financières.
8. **Accueille** favorablement l'offre du gouvernement du pour explorer avec le Secrétariat l'hébergement possible de la Septième Réunion SPAW STAC au début de 2016.

ANNEXE III: LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DE DOCUMENTS

Symbole	Titre	Point de l'ordre du jour
<u>Documents de travail</u>		
UNEP(DEPI)/CAR IG.34/1	Ordre du jour provisoire	1-3
UNEP(DEPI)/CAR IG.34/2	Ordre du jour provisoire annoté	3
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/6	Projet de plan de travail et budget du sous-programme zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW) pour l'exercice bisannuel 2015-2016	5
UNEP (DEPI) / CAR WG.36/7	Recommandations de la sixième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région Caraïbe, Carthagène, Colombie, 8 décembre 2014 (à être préparé au cours de la réunion)	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.34/3	Décisions de la huitième réunion des Parties contractantes (COP) au protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région Caraïbe, Carthagène, Colombie, 9 décembre 2014 (à être préparé au cours de la réunion)	8
<u>Documents d'information</u>		
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.1	Liste provisoire de documents	2
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.2	Liste provisoire des participants (à préparer au cours de la réunion)	1
UNEP (DEPI) / CAR WG.36/3	Rapport sur l'évaluation des zones protégées à inscrire sous le Protocole SPAW	4,6
UNEP (DEPI) / CAR WG.36/4	Rapport du groupe de travail sur l'application des critères pour des espèces à lister sous les Annexes du protocole SPAW (<i>inclut la liste succincte des espèces proposées à lister dans les Annexes</i>)	4,6
UNEP (DEPI) / CAR WG.36/5	Rapport du groupe de travail pour développer les critères et le processus pour évaluer des exemptions en vertu de l'article 11 (2) du protocole SPAW (<i>inclut le document guide préliminaire</i>)	4,6
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.3	État des activités du sous-programme SPAW pour 2013-2014	4
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.4	Rapport du Centre d'activité régional de SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe : opérations et budget pour la période 2013-2014	4,6
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.5	Mise à jour concernant le réseau de gestion de zones marines protégées et Forum des Caraïbes (CaMPAM) et ses principales activités (<i>inclut le supplément sur le projet réalisé de Défi des Caraïbes et le projet en cours de réseau de zones marines gérées des Caraïbes orientales résilientes au climat (ECMMAN)</i>)	4
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.6	Mise à jour sur l'exécution des activités à l'appui du plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MMAP) y compris le projet Lifeweb avec le gouvernement d'Espagne et le PNUE « Protection des habitats et couloirs de migration pour	4

Symbole	Titre	Point de l'ordre du jour
	les mammifères marins dans le Pacifique sud et nord-est et la grande région Caraïbe par le biais des réseaux de aires marines protégées »	
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.7	Le grand écosystème marin des Caraïbes du FEM (CLME+) et les principales réalisations du projet pilote des pêches et de la biodiversité des récifs. Rapport sommaire, Les meilleures pratiques et les enseignements appris.	4
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.8	Rapport sur la réunion de la LifeWeb Espagne PEC-PNUE sur des scénarios pour la gestion transfrontalière du mammifère marin dans la grande région Caraïbe, San Juan, Porto Rico, 23 au 24 avril 2014.	4
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.9	Rapport de la première réunion des directeurs des zones protégées listées sous le protocole de SPAW de la convention de Carthagène à la 66 ^{ème} Conférence de l'Institut de la pêche des Caraïbes et du Golfe (GCFI), Corpus Christi, Texas, États-Unis, 5 novembre 2013	4
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.10	Rapport sur l'atelier du réseau global de suivi des récifs de corail (GCRMN) pour la grande région Caraïbe: Passer en revue, améliorer et revitaliser le réseau et les nœuds pour un suivi des récifs coralliens et la gestion des données plus efficace , Curaçao, 6 au 8 août 2014	4
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.11	État de développement de la stratégie régionale pour la lutte contre l'invasion du poisson lion dans la grande région Caraïbe	4
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.12	Proposition des États Unis pour l'inclusion du mérou rayé (<i>Epinephelus striatus</i>) à l'Annexe III du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la grande région Caraïbe de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbe	6
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.13	Mérou de Nassau, <i>Epinephelus striatus</i> (Bloch 1792) Rapport biologique	6
PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.14	Rapport de la première réunion du groupe de travail de CFMC/WECAFC/OSPESCA/CRFM sur des sites de reproduction, Miami, États-Unis d'Amérique 29-31 octobre 2013	6
PNUE (DEPI)/CAR WG.29/INF.5	Exemptions au protocole SPAW en vertu de l'article 11 (2) : Une révision juridique	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.7	Rapport sur la Ratification de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbe (Convention de Carthagène) et ses protocoles	4
UNEP(DEPI)/CAR IG.31/3	Rapport de la septième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région Caraïbe, Punta Cana, République Dominicaine, 23 octobre 2012	8

ANNEXE IV : LISTE DES PARTICIPANTS

Liste des participants

Parties contractantes				
	Participant	Pays	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Web
1.	Gisbert Boekhoudt	Aruba	Director Directorate of Nature and Environment Bernhardstraat 75 San Nicolas	Tel: +297-584-1199 Fax: +297-5844241 E-mail: gisbert.boekhoudt@dnmaruba.org
2.	Maurice Isaacs	Bahamas	Veterinary Officer Department of Agriculture Ministry of Agriculture and Marine Resources Levy Building, East Bay Street, P.O. Box N-3028, Nassau	Tel: 1-242-457-1929 Fax: 1-242-325-3960 E-mail: zacks1957@gmail.com
3.	Kim Downes Agard	Barbados	Environmental Officer Ministry of Environment and Drainage 10th Floor Warrens Tower II Warrens, St. Michael	Tel: +246-622-1601 Fax: + 245-437-8859 E-mail: kim.downesagard@barbados.gov.bb
4.	Isaias Majil	Belize	Marine Protected Areas Coordinator P.O. Box 148 Princess Margaret Drive, Belize City	Tel: +501-224-4552 Fax: +501-223-2986 E-mails: isaiasmajil@yahoo.com
5.	Paul Hoetjes	Caribbean Netherlands	Policy Coordinator Nature Ministry of Economic Affairs P.O. Box 357 Kralendijk, Bonaire	Tel: +599-795-9086 E-mail: paul.hoetjes@rijksdienstcn.com
6.	Gaia Hernandez Palacios	Colombia	Jefe de la Oficina de Asuntos Internacionales Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible Calle #37 8-40 Piso 2, Bogota	Tel: +571-332-3400 ext 2311 E-mail: ghernandez@minambiente.gov.co
7.	Elizabeth Inés Taylor Jay (Head of Delegation)	Colombia	Directora Asuntos Marinos, Costeros y Recursos Acuáticos Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible Calle 37 #8-40, Bogotá	Tel: +57-1-332-3400 ext. 1213 E-mail: Etaylor@minambiente.gov.co
8.	Jenny Sharyne Bowie Wilches	Colombia	Tercer Secretario Ministerio de Relaciones Exteriores	Tel: +571-381-4000 ext. 1642 E-mail: Jenny.bowie@cancilleria.gov.co

Parties contractantes				
	Participant	Pays	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Web
	(Alternate Head of Delegation)		Calle 10 No. 5 – 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	
9.	Javier Plata González	Colombia	Profesional Especializado Autoridad Nacional de Agricultura y Pesca Calle 40 A No. 13-09 Piso 6, Bogota	Tel: +517-377-0500 E-mail: javier.plata@aunap.gov.co
10.	Solangel Ortiz Mejia	Colombia	Ministro Consejero Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 No. 5 – 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	Tel: +571-381-4000 ext. 1567 E-mail: solangel.ortiz@cancilleria.gov.co
11.	Melissa Laverde Ramirez	Colombia	Asesora Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 No. 5 – 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	Tel: +57-1-381-4000 ext. 1641 E-mail: Melissa.Laverde@cancilleria.gov.co
12.	Monica Isaza	Colombia	Tercer Secretario Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 No. 5 – 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	Tel: +571-381-4000 E-mail: monica.isaza@cancilleria.gov.co
13.	Ana Maria Gonzalez Delgadillo	Colombia	Profesional Especializado Dirección Asuntos Marinos, Costeros y Recursos Acuáticos Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible Calle 37 #8-40, Bogotá	Tel: +571-332-3400 ext. 2475 E-mail: ajtorres@minambiente.gov.co
14.	Kelly Moreno Fontalvo	Colombia	Professional Especializado de la Oficina de Asuntos Internacionales Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible Calle 37 #8-40, Bogotá	Tel: +571-332-3400 E-mail: kmoreno@minambiente.gov.co
15.	Elizabeth Ortiz Baquero	Colombia	Profesional Universitaria Asesor de la Subdirección Ambiental,	Tel: +57-312-895-2414 E-mail: ecortiz@corpouraba.gov.co

Parties contractantes				
	Participant	Pays	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Web
			Corporación para el Desarrollo Sostenible del Urabá	
16.	Camila Romero Chica	Colombia	Asesora Grupo de Asuntos Internacionales y Cooperación Parques nacionales Naturales Carrera 10 #20-30, Bogotá	Tel: +571-353-2400 E-mail: romero@parquesnacionales.gov.co
17.	Durcey Stephens Lever	Colombia	Director General Corporación para el desarrollo Sostenible de San Andres, Providencia y santa Catalina-CORALINA Via San Luis, Bight, Km 26, San Andres Isla	Tel: +578-513-1130 / 512-6853 Fax: +578-513-1130 / 512-6853 Ext. 108 E-mail: dirección@coralina.gov.co
18.	Gabriel Ceballos	Colombia	Director Corporación para el Desarrollo Sostenible del Urabá	Tel: +571-311-632-4691 E-mail: gceballos@corpouraba.gov.co
19.	José Manuel Mateo Feliz	Dominican Republic	Director de Biodiversidad Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales Ave. Cayetano Germosen esq. Ave. Luperón, Distrito Nacional, Santo Domingo, Apartado Postal 02487	Tel: +809-567-4300 E-mail: jose.mateo@ambiente.gob.do
20.	Charles de Barsac	France	Charge de mission mers régionales Ministère de L'Ecologie Tour Pascal A- 6 Place des Degrés 92055 La Défense Cedex	Tel: +33-1-40-81-76-77 E-mail: charles-henri.de-barsac@developpement-durable.gouv.fr
21.	Maud Casier (Head of Delegation- SPAW)	France	International Coordination Officer Ministry of Ecology, Sustainable Development & Energy Tour Pascal A- 6 Place des Degrés 92055 La Défense Cedex	Tel: +33-1-40-81-86-06 E-mail: maud.casier@developpement-durable.gouv.fr
22.	Arnaud Anselin	France (French Guiana)	Chef du service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages Direction de L'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL - Guyane)	Tel: +594-694-91-02-84 E-mail: arnaud.anselin@developpement-durable.gouv.fr

Parties contractantes				
	Participant	Pays	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Web
			Impasse Buzaré, 97 300 Cayenne	
23.	Denis Girou	France (French Guiana)	Directeur Direction de L'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL Guyane) Rue du vieux Port BO 6003, 97306 Cayenne Cedex	Tel: +33-14-31-74-425 E-mail: denis.girou@developpement-durable.gouv.fr
24.	Maurice Anselme	France (Guadeloupe)	Directeur Parc National de Guadeloupe Parc National de la Guadeloupe Monteran 97/120 Saint Claude	Tel: +0690-575-478 E-mail: maurice.anselme@developpement-durable.gouv.fr
25.	Ferdy Louisy	France (Guadeloupe)	Président Parc National de Guadeloupe Parc National de la Guadeloupe Monteran 97120 Saint Claude	Tel: +590-690-351-770 Fax: +590-590-415-556 E-mail: ferdy.louisy@guadeloupe-parcnational.fr
26.	Kemraj Parsram	Guyana	Director, Compliance and Enforcement Environmental Protection Agency Ganges Street Prashad Nagar Georgetown	Tel: +592-225-5741 E-mail: kemraj.parsram@gmail.com
27.	Zuleika Pinzon Mendoza	Panama	Directora de Areas Protegidas y Vida Silvestre Autoridad Nacional del Ambiente (ANAM) Albrook, Edf. 804, Panama City	Tel: +507-500-0877 E-mail: zpinzon@anam.gob.pa
28.	Tadzio Bervoets	Sint Maarten	Foundation for the Management and Conservation of Nature of St. Maarten/ N- ature Foundation P.O. Box 863, Philipsburg	Tel: +1721-526-3509 Fax: +1721-544-4268 E-mail: manager@naturefoundationsxm.org
29.	Claudius Carty	Sint Maarten	Maritime Authority Section Head	Tel: +721-542-2702 Fax: +721-542-2701

Parties contractantes				
	Participant	Pays	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Web
			Maritime Affairs Airport Road #69, Simpson Bay	E-mail: Claudius.carty@sintmaartengov.org
30.	Thomas Nelson	St. Lucie	Fisheries Biologist Department of Fisheries Ministry of Agriculture, Food Production, Fisheries, Cooperatives and Rural Development 5 th Floor, Sir Stanislaus James Building Waterfront, Castries	Tel: +758-468-4141 Fax: +758-452-3853 E-mail: Thomas.nelson@govt.lc
31.	Lavina Alexander	Saint Lucie	Sustainable Development and Environment Officer Ministry of Sustainable Development, Energy, Science and Technology Sustainable Development and Environment Division Caribbean Cinemas Complex Choc Estate, Castries	Tel: +758- 451-8746 Fax: +758- 450-1904 E-mail: lalexander.sde@gmail.com
32.	Kris Isaacs	St. Vincent & the Grenadines	Fisheries Officer Fisheries Division Ministry of Agriculture, Rural Transformation, Forestry, Fisheries and Industry Kingstown	Tel: +784-456-2738 Fax: +784-457-2112 E-mail: kris.isaacs@yahoo.com
33.	Barry Mahabir	Trinidad and Tobago	Director Northern Range Reforestation Programme Forestry Division Long Circular Road, Port of Spain	Tel: +868-724-7103 Fax: +868-628-5503 E-mail: barrymah@yahoo.com
34.	Robert R. Mearkle (Head of Delegation)	USA	Foreign Affairs Officer U.S. Department of State 2201 C Street, NW, Suite 2665 Washington DC, 20520	Tel: +202-647-3879 E-mail: mearkler@state.gov
35.	David Gravallesse	USA	Attorney-Adviser U.S. Department of State	Tel: +202-736-4760 E-mail: gravallesedm@state.gov

Parties contractantes				
	Participant	Pays	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Web
			2201 C Street, NW Washington DC, 20520-6429	
36.	Viki Limaye	USA	Regional Environment Hub Office Director U.S Embassy (San Jose) Pavas, San José, Costa Rica	Tel: +506-2519-2390 E-mail: limayeyv@state.gov
37.	Nancy Daves	USA	International Capacity Building Coordinator U.S. Department of Commerce National Oceanic and Atmospheric Administration Fisheries Office of International Affairs	Tel: +301-427-8360 E-mail: nancy.daves@noaa.gov
38.	William Kiene	USA	Regional Scientist National Oceanic and Atmospheric Administration Office of National Marine Sanctuaries 4700 Ave. U, Building 216 Galveston, Texas 77551	Tel: +409-621-5151 ext. 109 E-mail: william.kiene@noaa.gov
39.	Luis Rivera	USA	Deputy Chief, DDE TAT Cartagena US Coast Guard Unit 3030 Box 5141, DPO AA 34004	Tel: +301-985-9306 E-mail: luis.d.rivera16.mil@mail.mil
40.	LaVerne Ragster (Government Advisor)	USA (St. Thomas, USVI)	Professor and President Emerita Caribbean Exploratory Research Center University of the Virgin Islands #2 John Brewer's Bay St. Thomas, US Virgin Islands 00802	Tel: +340-693-1336 Fax: +340-693-1148 E-mail: lrage@live.uvi.edu

PARTIES NON CONTRACTANTES (Observateurs)			
Participant	Pays	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Website
41. Exil Lucienna	Haiti	Directeur Ministere de L'Environnement 11 Rue 4 Pacot, Port-au-Prince	Tel: +509-34-61-48-80 E-mail: exillucienna@yahoo.fr
42. Eric Salamanca	Turks and Caicos Islands	Department of Environment and Maritime Affairs Assistant Director of Research and Development National Environment Centre Lower Bight Road Providenciales	Tel: +649-941-5122 Fax: +649-946-4793 E-mail: ericfsalamanca@gmail.com

OBSERVATEURS			
	Participant	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Website
43.	Courtney Vail	Program Director WDC, Whale and Dolphin Conservation 33 N. Danielson Way Chandler, Arizona 85225, USA	Tel: +480-747-5015 Fax: +480-634-1458 E-mail: Courtney.vail@whales.org
44.	Robbie Bovino	Director of External Affairs (Acting) The Nature Conservancy 4245 N. Fairfax Dr. Arlington, VA 22203, USA	Tel: +703-841-8177 E-mail: rbovino@tnc.org
45.	Lloyd Gardner	Regional Vice Chair Caribbean IUCN World Commission on Protected Areas P.O. Box 305031 St. Thomas, USVI 00803	Tel: +340-513-3562 E-mail: lsg_jr@hotmail.com
46.	Patrick Debels	CLME Regional Project Coordinator CLME Project Coordination Unit (UNOPS/UNDP) c/o Secretaría Regional de la COI-UNESCO para IOCARIBE Edificio Chambacu, Oficina 405, Cra. 3B No. 26-78 Cartagena de Indias, Colombia	Tel: +575-664-8882 Fax: +575-664-8882 E-mail: PatrickD@unops.org

OBSERVATEURS			
	Participant	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Website
47.	Ronald Orenstein	Consultant Humane Society International 1825 Shady Creek Court Mississauga, Ontario Canada L5L3W2	Tel: +905-820-7886 E-mail: ron.orenstein@rogers.com
48.	Carole Carlson	Observer for IWC Scientific Committee International Whaling Commission P.O. Box 32 Provincetown MA 02657-0032 USA	Tel: +508-487-0374 E-mail: carolecarlson123@gmail.com
49.	Susan Millward	Executive Director Animal Welfare Institute 900 Pennsylvania Avenue, SE Washington DC 20003, USA	Tel: +202-337-2332 Fax: +202-446-2131 E-mail: susan@awionline.org
50.	Viktor Sebek	President and CEO Ocean Security International Ed. Cartagena de Indias / Suite 2001 Calle 13 No. 1-25 Bocagrande Cartagena de Indias, Colombia	Tel: +57-313-556-4053 E-mail: vsebek@ocean-security.org Website: www.ocean-security.org
51.	Simon Romero Angulo	Manager para el Caribe, Centro y Sur America Ocean Security International Ed. Cartagena de Indias / Suite 2001 Calle 13 No. 1-25 Bocagrande Cartagena de Indias, Colombia	Tel: +57-320-264-3015 E-mail: sromero@ocean-security.org Website: www.ocean-security.org

CENTRES D'ACTIVITÉS RÉGIONAUX			
	Participant	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Website
52.	Anne Fontaine	CAR-SPAW Director Regional Activity Centre for Specially Protected Areas and Wildlife Parc national de la Guadeloupe 97120 Saint-Claude - Guadeloupe	Tél : +590 (0)5 90 41 55 81 E-mail : anne.fontaine.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr Website : www.car-CAR-SPAW.org
53.	Franck Gourdin	Chargé de Mission Regional Activity Centre for Specially Protected Areas and Wildlife Parc national de la Guadeloupe 97120 Saint-Claude - Guadeloupe	Tél: +590 (0)5 90 41 55 83 E-mail: franck.gourdin.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr Website: www.car-CAR-SPAW.org
54.	Sandra Jean	Chargée de Mission Regional Activity Centre for Specially Protected Areas and Wildlife Parc national de la Guadeloupe 97120 Saint-Claude - Guadeloupe	Tél : +590 (0)5 90 41 55 84 E-mail: sandra.jean.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr Website: www.car-CAR-SPAW.org
55.	Julie Belmont	Chargée de Mission Regional Activity Centre for Specially Protected Areas and Wildlife Parc national de la Guadeloupe 97120 Saint-Claude - Guadeloupe	Tél: +590 (0)5 90 41 55 85 E-mail: julie.belmont.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr Website: www.car-CAR-SPAW.org
56.	Marius Dragin	Assistant Regional Activity Centre for Specially Protected Areas and Wildlife Parc national de la Guadeloupe 97120 Saint-Claude – Guadeloupe	Tél: +59 06 90 21 09 00 E-mail: marius.dragin.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr Website: www.car-CAR-SPAW.org
57.	Mélissa Maya	Assistant Projet Regional Activity Centre for Specially Protected Areas and Wildlife Parc national de la Guadeloupe 97120 Saint-Claude - Guadeloupe	Tél: +590 (0)5 90 41 55 76 E-mail: melissa.maya.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr Website: www.car-CAR-SPAW.org
58.	Vassilis Tsigourakos	IMO Consultant RAC/REMPEITC-Caribe	Tel: +005-999-868-3409 Fax: +005-999-868-4996

CENTRES D'ACTIVITÉS RÉGIONAUX

	Participant	Titre & Adresse	Tel/Fax/ Email/ Website
		Seru Muhuma Z/N Aviation and Meteorology Building Willemstad	E-mail: vsigourakos@cep.unep.org
59.	Donna-May Sakura-Lemessy	Acting Director Institute of Marine Affairs Hill top Lane Chaguaramas Port of Spain	Tel: +868-634-4291 ext 2500 Fax: +868-634-4433 E-mail: dslemessy@ima.gov.tt

**SECRETARIAT
UNEP CAR/RCU
14-20 Port Royal Street
Kingston, Jamaica
Tel: +876-922-9267
Fax: +876-922-9292
E-mail: rcu@cep.unep.org**

1.	Jacqueline Alder	Coordinator	Freshwater and Marine Ecosystems Branch (FMEB) Division of Environmental Policy Implementation United Nations Environment Programme NOF Block 2, Level 2, South Wing P. O. Box 30552 – 00100, Nairobi, Kenya Tel: +254-20-762-3753 Fax: +254-20-762-4249 E-mail: Jacqueline.Alder@unep.org
2.	Nelson Andrade Colmenares	Coordinator	nac@cep.unep.org
3.	Christopher Corbin	Programme Officer (AMEP)	cjc@cep.unep.org
4.	Alessandra Vanzella-Khoury	Programme Officer (SPAW)	avk@cep.unep.org
5.	Annie Muchai	Administrative/Fund Management Officer	Annie.Muchai@unep.org
6.	Donna Sue Spencer	Communications Specialist (GEF CReW Project)	ds@cep.unep.org
7.	Donna Henry-Hernandez	Administrative Assistant (GEF CReW Project)	dhh@cep.unep.org

SECRETARIAT
UNEP CAR/RCU
14-20 Port Royal Street
Kingston, Jamaica
Tel: +876-922-9267
Fax: +876-922-9292
E-mail: rcu@cep.unep.org

8.	Lesma Levy	Administrative Assistant (Personnel)	ll@cep.unep.org
9.	Sean Chedda	Computer Information Systems Assistant	sc@cep.unep.org
10	Sancha Foreman	Administrative Secretary	sf@cep.unep.org
11	Chrishane Williams	Team Assistant (AMEP/CETA)	cw@cep.unep.org